



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la formation professionnelle SFP
Amt für Berufsbildung BBA

Commission des cours interentreprises – Dessinateur·trice CFC
(génie civil)
Kurskommission – Zeichner·in EFZ (Ingenieurbau)

www.fr.ch/sfp
www.pousse-crayon.ch

COURS 3 « Construction routière » (3^{ème})

Recommandations COVID-19

Les règles du Service de la formation professionnelle sont applicables à l'EPAI et aux cours interentreprises.

Il est donc primordial de respecter les règles en vigueur, soit actuellement d'utiliser régulièrement les désinfectants à disposition, appliquer la distanciation sociale dans la mesure du possible, porter le masque correctement dans et autour du bâtiment, désinfecter en fin de journée votre place de travail et utiliser le système QRcode à la cafétéria. Il est également recommandé d'installer l'application SwissCovid sur votre smartphone. Ainsi, on limite le risque d'annuler le cours pendant qu'il a lieu car les moniteurs ne sont pas formés et équipés pour donner cette formation à distance.

Merci de déposer vos masques usagés dans les poubelles.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce cours interentreprise qui aura lieu **du lundi 19 avril au vendredi 7 mai 2021** est placé sous l'égide de la Commission des cours interentreprises du canton de Fribourg (CCIE).

Il est destiné à donner aux apprenti·e·s de troisième la possibilité de réaliser un projet routier.

La salle de cours se situe à dans les bâtiments de **la Prairie** à Fribourg.

Pour les élèves qui suivent les cours de maturité, des informations complémentaires sont disponibles sur la page des cours interentreprises du site www.pousse-crayon.ch

2. MATÉRIEL NÉCESSAIRE À AMENER LE PREMIER JOUR DE COURS

- Bloc-notes quadrillé A4 neutre avec fix-pencil et stylo
- Gomme
- Marqueur de couleur
- Calculatrice avec fonctions trigonométriques
- Le cours de construction routière de l'EPAI

- ❑ Du mardi 20 avril à 8h00 jusqu'à la fin du cours : ordinateur avec programme de dessin 2D et équipé d'un logiciel pour imprimer en PDF (installé et prêt à l'emploi)

Le solde du matériel vous sera mis à disposition sur place.

3. DIRECTIVES LOCAUX « LA PRAIRIE »

Les apprenti·e·s ne peuvent pas parquer leurs voitures pendant la journée autour du bâtiment (exception faite pour décharger ou charger du matériel), encore moins sur les places de parc de Polytype et de la SGA.

La porte d'entrée du bâtiment est ouverte dès 7h30 le matin. A partir de 16h45, elle est fermée, de sorte que la sortie reste possible, mais l'entrée non.

La cafétéria s'ouvre à 9h00. Il est possible d'utiliser les distributeurs de boisson dans le hall, à condition de garder les abords en parfait état de propreté.

Pour pouvoir manger à midi à la cafétéria, au vu des circonstances actuelles, il vous faut vous inscrire le 1^{er} jour des cours (pour la durée du cours) auprès de l'enseignant.

Seules les toilettes situées à côté de la cafétéria peuvent être utilisées.

L'ordre doit être de mise dans les salles de classes, les locaux annexes et le pourtour des bâtiments (papiers, bouteilles, mégots, masques usagés, etc. dans les récipients et poubelles à disposition).

Il est interdit sans autorisation de se rendre dans les locaux des autres corps de métier et de fumer dans le bâtiment.

Les boissons (hormis l'eau) et la nourriture ne sont pas autorisées dans les salles de classes.

4. RESPONSABLE DU COURS

P. ENGLER, président ☎ 026 919 14 14

Secrétariat ☎ 026 565 33 33 ccie@pousse-crayon.ch